

## A F F I D A V I T

Je, soussigné, Patrice Blais, domicilié et résidant au 4-8600 St-Denis, Montréal, Québec, H2P 2H2, déclare solennellement :

- 1.- Le 19 juin 2007, j'ai participé comme délégué à l'Assemblée générale spéciale (Special General Meeting) de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants comme représentant de l'association des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs de l'université Concordia;
- 2.- L'ordre du jour prévoyait la tenue d'élections générales afin d'élire les membres du Comité exécutif (Executive Committee);
- 3.- Cette élection s'est tenue sous la supervision de Mme Amanda Aziz, présidente nationale (National Chairperson) de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants;
- 4.- Mme Nina Amrov était la seule candidate pour le poste de présidente (Chairperson) et a été élue après une vote de ratification par les délégués;
- 5.- Le résultat de son élection a été ratifié par une résolution présentée par Concordia Student Union (CSU), appuyé par Dawson Student Union (DSU);
- 6.- Le poste de Représentant auprès de l'exécutif national (National Executive Representative) a été laissé vacant, en raison d'absence de majorité en faveur du candidat;
- 7.- M. Mahdi Altalibi a été élu au poste de Vice-président (Deputy Chairperson);
- 8.- Le résultat de son élection a été ratifié par une proposition présentée par Students'

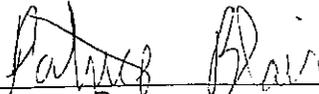
Society of McGill University (SSMU), appuyé par la Graduate Student Association (GSA) de Concordia;

- 9.- Le 24 juillet 2007, s'est tenue une réunion du comité exécutif (qui est le conseil d'administration) de la FCEE-Q, aux bureaux de celle-ci, situés sur le boulevard de Maisonneuve Ouest, à Montréal;
- 10.- À l'intérieur du bureau de la FCEE-Q, M. Noah Stewart et Mme Angelica Novoa, membre du Concordia Student Union (CSU) ont tenté de convaincre les membres présents de ne pas tenir de réunion, car ils prétendaient que les élections du 19 juin devaient être confirmées ou infirmées par une assemblée générale spéciale;
- 11.- Après au moins une demi-heure de discussion, les personnes présentes se sont assises autour de la table de réunion afin de débiter la rencontre;
- 12.- Voyant que la réunion allait être tenue, les membres du CSU ont quitté les lieux;
- 13.- Le comité exécutif (conseil d'administration) a ensuite travaillé sur le budget annuel, le plan de campagne, qui fut adopté à la réunion suivante le 2 août 2007;
- 14.- Le comité exécutif (conseil d'administration) a ensuite adopté une résolution visant à convoquer une assemblée général spéciale des membres le 3 août, afin de présenter le budget et le plan de campagne;
- 15.- Le comité exécutif (conseil d'administration) a ensuite modifié la définition du poste de « Quebec Organizer », mettant ensuite un terme au contrat de M. George Soule;

- 16.- Le 3 août 2007, j'ai participé une réunion extraordinaire de l'assemblée générale (Special General Meeting) de la FCEE-Q à Thompson House, sur le campus de l'Université McGill;
- 17.- La réunion a été déclarée ouverte par la présidente de la FCEE-Q, Mme Nina Amrov vers 12h20;
- 18.- Dès le début des échanges, PGSS a déposé une proposition, appuyée par CSU, demandant à ce que la présidence de la réunion soit assumée par M. Brent Farrington,
- 19.- Le vote sur la proposition a été rejeté à 3 contre 2;
- 20.- M. Stewart a pris la parole pour contester le pouvoir de Mme Beaumont de voter au nom du DSU. Il a annoncé que M. Brent Farrington avait été élu président d'assemblée et a demandé à celui-ci de prendre la place de Mme Amrov;
- 21.- Mme Amrov a réaffirmé le résultat du vote, expliquant qu'elle reconnaissait le pouvoir de Mme Beaumont d'exprimer le vote du DSU;
- 22.- À partir de ce moment, les échanges se sont déroulés dans un désordre assez complet, certaines personnes présentes ne reconnaissant plus l'autorité de la présidente;
- 23.- L'assemblée a été suspendue à quelques reprises afin de tenter de calmer les esprits, mais en vain;
- 24.- À un certain moment, sans qu'une pause ou un ajournement n'ait été voté, Mme Shanice Rose, VP Finance du DSU, s'est levée, a fait le tour de la table et a tenté d'arracher le carton de vote des mains de Mme Beaumont devant toute l'assemblée;

- 25.- Devant les protestations de personnes présentes quant à la violence et la futilité de la manœuvre, Mme Rose est retournée s'asseoir;
- 26.- Peu de temps avant l'ajournement de l'assemblée, une personne présente a fait appel de la décision de la présidente de reconnaître le droit de Mme Beaumont de voter au nom du DSU;
- 27.- Conséquemment, un vote a été tenu et la décision de la présidente a été maintenue à 3 contre 2;
- 28.- Devant le désordre et l'émotivité qui avaient eu caractérisé l'assemblée, j'ai proposé l'ajournement de la rencontre;
- 29.- Un vote a été tenu, la proposition a été adoptée à 3 contre 2 et la rencontre a été ajournée par la présidente vers 14h00;
- 30.- M. Farrington a alors décidé qu'il était président d'assemblée et que la réunion devait continuer;
- 31.- J'ai quitté en me basant sur la décision de la présidente d'ajourner l'assemblée;
- 32.- J'ai lu le procès-verbal de la réunion du 3 août rédigé par M. Mahdi Altalibi et je considère qu'il en rapporte fidèlement le contenu;
- 33.- Tous les faits allégués dans la présente sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal,  
ce 14<sup>e</sup> jour d'août 2007

  
PATRICE BLAIS

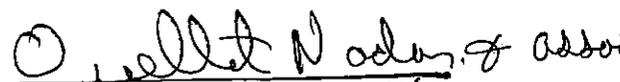
Déclaré solennellement devant moi, à  
Montréal, ce 14<sup>e</sup> jour d'août 2007



commissaire à l'assermentation pour le  
district de Montréal Québec et pour l'extérieur du Québec



Copie conforme

  
OUELLET, NADON & ASSOCIÉS